



L'IMPACT DES CRISES SUR LA MIGRATION MAROCAINE

Dr. Abdellatif Mâzouz

Ministre délégué auprès du Chef de Gouvernement

Chargé des Marocains Résidant à l'Étranger

Institut Royal des Etudes Stratégiques, Rabat le 26 janvier 2012

Tout d'abord, je tiens à exprimer ma vive joie et mon grand plaisir d'être parmi vous aujourd'hui dans le cadre de ce séminaire. Le sujet m'intéresse à plus d'un titre. Pour aborder ce sujet complexe, je vais axer mon intervention sur deux aspects majeurs. Un aspect général, lié au contexte de la crise et ses conséquences potentielles sur le Maroc, et un aspect particulier, qui se focalise sur la question migratoire.

La crise actuelle que traverse l'Europe est le prolongement direct de la crise économique mondiale de 2008-2009. Il s'agit de la crise la plus profonde depuis la deuxième guerre mondiale. De par sa portée inédite, cette crise a profondément altérée la dynamique des échanges et de l'investissement à l'échelle mondiale.

A priori, la crise, qui sévit actuellement au niveau de la zone euro, interpelle le Maroc à plus d'un titre. Pour preuve, il suffit de constater que quelque soit le paramètre du commerce extérieur retenu, le poids de l'Europe est significatif. L'enlisement de la crise dans cette région laisse se profiler d'importantes menaces sur le Maroc dans les prochaines années.

Toutefois, il serait trop réducteur de se contenter d'un regard pessimiste eu égard à l'évolution de la situation en Europe. La crise offre également des opportunités si nous savons comment accroître nos parts de marchés de l'export, de l'investissement international et du tourisme dans nos marchés traditionnels, tout en explorant des marchés nouveaux de proximité, notamment au Moyen-Orient et en Afrique Subsaharienne.

Du côté des menaces pour le Maroc, les principales difficultés sont à relever au niveau de la montée de l'aversion des investisseurs au risque, la contraction des exportations et des flux touristiques sous l'effet de l'altération du pouvoir d'achat des ménages européens, le repli des transferts des MRE, compte tenu du durcissement des conditions sur le marché du travail et le recours par certains pays européens à des mesures restrictives à l'encontre des immigrés.

La réaction du Maroc face à la crise s'est inscrite dans un objectif d'activation des ressorts internes de la croissance, en s'appuyant sur la

dynamique du marché intérieur. La politique économique de notre pays s'est attelée à relancer les différents éléments de la demande intérieure (soutien à l'investissement, relance de la consommation).

Si la contribution du marché intérieur a été décisive en matière de préservation de la dynamique de la croissance durant ces dernières années, il n'en demeure pas moins que la demande extérieure a joué un rôle positif en 2010 et en 2011, avec une contribution remarquable des exportations à la croissance qui n'a pas été observée depuis des décennies.

Tenant compte de ce qui précède, il convient de souligner que la poursuite d'un modèle de développement basé sur le marché intérieur suppose avant tout de résoudre les problèmes de l'offre du tissu productif national. Faute de quoi, la dynamique de la demande interne occasionnerait un accroissement substantiel des importations qui alourdirait le déficit commercial et affecterait la soutenabilité des réserves externes du pays. C'est d'ailleurs la situation que nous vivons aujourd'hui.

En ce qui concerne les opportunités associées à cette crise, celles-ci se retrouvent au niveau de tous les aspects évoqués précédemment.

La situation de crise dans laquelle se trouve l'Europe favorise aujourd'hui l'émergence d'un nouveau mode de management des

entreprises axé sur le nearshoring. Les considérations liées aux coûts du transport, d'optimisation de la chaîne de logistique poussent plusieurs opérateurs à se désengager des marchés lointains au profit des marchés de proximité. Plusieurs entreprises européennes ont ainsi relocalisé leurs activités en Méditerranée.

Dans cette région, le Maroc et la Turquie disposent des atouts compétitifs et de la force d'attraction pour bénéficier du mouvement de redéploiement des activités internationales des firmes européennes. Le contexte du printemps arabe et les incertitudes sociopolitiques qui y sont associées défavorisent certains pays de la région, en l'occurrence la Tunisie et l'Égypte.

Outre les opportunités découlant du nearshoring, le Maroc bénéficie, grâce au maillage important des accords de libre échange qu'il a conclus, d'un accès préférentiels à des marchés importants dont celui des Etats-Unis. D'ailleurs, certains investisseurs étrangers, opérant dans le secteur du Textile-habillement, ont choisi le Maroc compte tenu des opportunités offertes par le FTA Maroc-Etats Unis.

En définitive, les différents atouts dont dispose le Maroc devraient être judicieusement exploités pour saisir les opportunités décrites précédemment. La forte réactivité des opérateurs nationaux et le concours des pouvoirs publics en termes de soutien multiforme à l'action internationale du pays constituent des éléments décisifs pour

prendre de l'avance par rapport à nos principaux concurrents de la région et d'ailleurs.

Pour ce qui est de la question migratoire, il y a lieu de rappeler d'abord que les migrants représentent actuellement à peine 3% de la population mondiale, même taux que celui enregistré au début du siècle dernier (où le collectif migratoire était composé essentiellement d'Italiens, d'Espagnols, d'Irlandais, d'Allemands, etc.).

Au Maroc, l'émigration concerne plus de 10% de la population, dont les liens affectifs avec leur pays d'origine demeurent solides et dont la contribution socio-économique est indéniable. Les transferts des Marocains Résidant à l'Étranger (MRE) ont atteint à fin novembre 2011, près de 58 milliards de dhs.

Si la crise actuelle peut être considérée comme normale au regard de l'évolution des cycles économiques, son ampleur prend des allures inhabituelles. Les économistes du Fonds Monétaire International jugent que la récession actuelle est la plus grave et la plus profonde de l'après guerre.

Au Maroc, L'impact de la crise sur l'économie nationale se fait sentir essentiellement à travers le canal du commerce extérieur, suite au

ralentissement de la demande externe, dans le secteur touristique, les investissements extérieurs et les transferts des MRE.

Quelles sont les incidences de cette crise sur la migration, sachant bien que cette dernière est devenue un enjeu central dans les relations internationales ?

La réponse à cette question est d'une grande complexité :

- d'une part, à cause de la géographie de la crise, dont l'intensité diffère selon les pays de résidence et ;
- d'autre part, en raison de l'hétérogénéité du collectif migratoire : les migrants en situation irrégulière, les migrants légaux, la diversité des catégories socioprofessionnelles, le statut contractuel, les secteurs d'emploi, sans oublier la dimension genre.

Mais, force est de constater que, de tous les temps, les crises ont eu un impact sur le phénomène migratoire. Cet impact est à appréhender aussi bien dans les pays de départ que dans les terres d'accueil aux trois niveaux : économique, social et politique.

I- Au niveau économique :

- Examiner la cartographie de l'emploi des migrants et les secteurs économiques affectés par les crises, sachant bien que si certains secteurs sont sérieusement touchés comme le bâtiment et le tourisme dans la crise actuelle, dans d'autres secteurs, comme le personnel paramédical et l'assistance aux personnes âgées (ce qu'on appelle les auxiliaires de vie¹), la demande demeure incompressible dans une Europe qui vieillit et où le taux de fécondité est inférieur à 2,1 (taux requis pour le renouvellement de la population). Cette analyse différenciée permet d'appréhender le niveau de concurrence entre les migrants et les autochtones (réticents, en temps normal, à accepter les activités de bas profil), appelées 3D (Dirty, Dangerous, Degrading).

- Mais cet impact de la crise est perceptible d'une manière plus significative aux niveaux des transferts et des investissements des migrants. En période de crise, les migrants envoient moins de fonds aux pays d'origine. La baisse des transferts va toucher plus les grands pays récepteurs de transferts comme les Philippines et le Maroc. Au Maroc, les transferts ont baissé de 3,6% en 2008, cette baisse a commencé à partir du mois d'août 2008. La situation s'est aggravée en 2009 : sur la première moitié de l'année (janvier à juin) les transferts ont baissé de

¹ Le gouvernement Berlusconi a commencé à régulariser entre 350 et 400.000 auxiliaires de vie, employés jusqu'à présent au noir depuis le 1er septembre 2009. Caritas (confédération internationale d'organisations catholiques à but caritatif oeuvrant pour la paix et la justice économique) en a recensé quelque 700.000 professionnels du secteur d'origine étrangère dont la moitié ne sont pas déclarés.

12,5% par rapport à la même période de l'année précédente. Cette tendance est cependant inversée à partir de septembre 2009. L'année 2011 est soldée par une progression de 7% des transferts, mais avec un léger ralentissement à la fin de l'année.

Ces transferts ont eu certainement des effets sur les principaux bénéficiaires :

- * les banques (évolution quasi identique entre la variation annuelle des transferts et celle des dépôts bancaires)²,
- * les familles (incidence sur le niveau de vie, sur la pauvreté),¹ et,
- * sur les autres utilisations habituelles, notamment les investissements dans l'immobilier dont les effets multiplicateurs sont importants «Quand le bâtiment va tout va ».

Cependant, la mesure précise de l'impact de la crise exige des données et des informations qui nécessitent des enquêtes empiriques qu'il conviendrait d'entreprendre au du Maroc.

² Le Ministère Chargé de la Communauté Marocaine Résidant à l'Étranger : Elaboration d'une stratégie de renforcement des politiques, des mécanismes et des instruments relatifs à la mobilisation de l'épargne et de l'investissement des MRE au profit de l'économie nationale et les moyens de réduction des coûts de transfert des fonds. Al khibra Al Mahalia , avril 2009. Sur un cumul des dépôts bancaires, hors dépôts en comptes courants, qui est élevé au 31 décembre 2007 à 424,95 milliards de Dhs, les dépôts des MRE se sont élevés à 107,50 milliards de Dhs, soit 25,29%.

II-Au niveau social

- L'impact de la crise est également négatif sur les conditions de vie des migrants installés dans les pays de résidence. Dans un contexte de crise, ils deviennent plus vulnérables, compte tenu des tensions sociales sur le marché de l'emploi et de la réaction sociale qui s'en suit. Sur les 200 millions de personnes installées à l'étranger, l'OCDE estime que la moitié sont des travailleurs très vulnérables aux retournements de l'économie. Le cas de l'Espagne illustre parfaitement ce constat. Dans ce pays très touché par la crise, le taux de chômage des marocains en 2010 était le plus élevé parmi les migrants (47%), c'est ce que révèle une étude réalisée par un collectif de sociologues et d'experts en migration et marché du travail pour le compte du **Ministère de l'Emploi espagnol** ; d'après cette étude, réalisée en 2010, sur « l'impact de la crise économique sur l'emploi des immigrants marocains en Espagne » sur les 265.000 marocains qui sont au chômage, 120.000 le sont depuis plus d'un an, et 140.000 ne touchent pas d'allocation chômage. Selon les derniers chiffres de 2011, le nombre de marocains au chômage a atteint plus de 400.000 personnes en Espagne, dont 62% ont moins de 25 ans et 38% sont âgés de plus de 40 ans (source : Institut d'Etudes de la Bourse Espagnole).
- Corrélativement, la crise a pour effet d'attiser les attitudes de discrimination (préférence nationale, préférence

communautaire), d'exclusion, de racisme et de xénophobie à l'égard des migrants. De nombreuses enquêtes mettent en évidence ces discriminations dans la sphère du travail et dans la sphère sociale.

III-Au niveau politique,

Les réponses des pays de destination et de départ sont intéressantes à explorer.

III-1-Dans les pays d'accueil

- Le premier réflexe est le renforcement du contrôle des frontières. Certains pays qui, traditionnellement accueillent des flux importants de migrants, comme les Etats-Unis, les pays de l'Union Européenne et les pays du Golf, adoptent des mesures de plus en plus restrictives et focalisent leurs efforts sur la lutte contre la migration irrégulière. Rien que durant la dernière semaine de décembre 2011, l'Espagne a procédé à l'arrestation de plus de 2000 migrants clandestins (dont 900 marocains).
- Les conséquences sont perceptibles sur Les flux migratoires : les crises mondiales font apparaître de nouvelles géographies migratoires : baisse des départs et réduction de la mobilité. En Italie, la crise a poussé 10.000 employeurs à renoncer aux demandes d'embauches des étrangers faites en 2007 (OCDE

2009), tandis qu'en Espagne, plus de 4000 entreprises n'ont pas bénéficié du soutien du gouvernement afin de réduire l'effectif de la main-d'œuvre étrangère.

- Certains pays comme l'Angleterre, la France et l'Espagne introduisent un nouveau régime de retour des migrants dans le but d'inverser les flux migratoires. Ce retour des immigrés est présenté comme un moyen d'en réduire le nombre. Cela conforte une opinion publique réfractaire, traumatisée par des représentations catastrophiques d'une sorte d'invasion ininterrompue venant du Sud vers le Nord.
- Force est de constater que cette politique du retour n'a jamais séduit les migrants, depuis les premières initiatives françaises et hollandaises, adoptées suite à la crise des années 70. Récemment, le même constat peut être fait à propos de l'initiative espagnole. Le gouvernement espagnol misait sur un retour de 100.000 migrants. Concrètement, ce sont à peine 10.000 extracommunautaires qui ont répondu à cette proposition parce que celle-ci se heurte aux conditions difficiles de réinsertion dans les pays d'origine. En dépit des incitations financières, les migrants préfèrent (lorsqu'ils sont dans la mesure de le faire) bénéficier des avantages sociaux plutôt que de rentrer au pays. Le nouveau gouvernement espagnol a maintenu cette politique d'incitation au retour en accordant

l'équivalent de 10 mois d'indemnité de chômage à ceux qui désirent rentrer définitivement chez eux.

- Mais la crise pourrait favoriser de nouvelles formes de migration à organiser en concertation avec les pays d'origine : migration saisonnière, migration temporaire, migration circulaire, trois formes de migration encouragées par l'Union Européenne car n'ayant pas vocation à maintenir durablement le migrant dans les pays d'accueil (voir les accords signés par l'ANAPEC au Maroc).

III-2-Dans les pays d'origine,

Les actions menées par les gouvernements sont mues par les considérations suivantes :

- La sauvegarde des droits des travailleurs migrants. Les pays d'origine pourraient adopter différentes formes de soutien à apporter aux migrants qui vivent une situation précaire dans les pays de résidence ou ceux condamnés au retour volontaire ou forcé (programmes de réinsertion).
- Soutenir le rythme des transferts des fonds en offrant des solutions incitatives d'investissement et d'épargne.

- Les pays qui vivent, comme au Maghreb, une phase avancée de la transition démographique, sont actuellement dans une situation d'aubaine démographique où le taux de croissance de la population active est plus élevé que celui de la population. Ces pays ont toujours conçu la migration comme un facteur de régulation du marché du travail.

- Au Maroc, le gouvernement a élaboré un plan anticrise qui a été décidé pendant le deuxième trimestre de l'année 2009. Ce plan vise « à anticiper les répercussions de la crise mondiale sur l'économie marocaine tout en proposant une série de mesures répondant aux besoins des MRE tant au Maroc qu'à l'étranger ». Il se décline en un ensemble de mesures qui mettent l'accent sur les quatre points suivants :
 1. La réduction des frais de transfert et des commissions de change ;
 2. l'adoption de mesures d'encouragement à l'investissement par la subvention de l'Etat pour inciter les migrants marocains à investir, avec une subvention étatique de 10% et un financement bancaire pouvant atteindre 65% des projets des migrants dans leur pays d'origine en contrepartie d'un apport de fonds propres en devises d'au moins 25%³ ;

³ Ces projets doivent être d'un montant minimal d'un million de dirhams.

3. l'adoption de mesures encourageant l'acquisition de logements au Maroc : Il s'agit d'une extension du Fonds de garantie en faveur des populations résidentes à revenus modestes et/ou irréguliers (Damane Assakane), avec des facilités de paiement, aux migrants marocains. L'Etat garantit désormais à hauteur de 50% les prêts immobiliers jusqu'à 800 000 dirhams et pouvant atteindre 25 ans ;
4. l'adoption de mesures d'accompagnement des MRE dans leurs pays de résidence, ciblant ceux qui souffrent de la crise, à travers les consulats du Maroc à l'étranger.

Conclusion

Outre cette batterie de mesures, et pour contrer les effets durables de la crise, le Ministère Chargé des Marocains Résidant à l'Etranger a instauré de nouvelles mesures en faveur des marocains du monde, tant sur le plan social (Programmes sociaux d'urgence en faveur des communautés marocaines en Algérie, Libye, Côte d'Ivoire, Sénégal et Gabon (30 millions de dhs ; octroi de 1.000 bourses d'étude chaque année aux étudiants marocains issus de ménages démunis de l'émigration ; mécanisme d'assistance juridique :24 millions de dhs entre 2009 et 2011), que sur le plan économique (programme d'aide à la création d'entreprises au Maroc par les MRE de France (10 millions de dhs).

Toutefois ces mesures restent conjoncturelles. Pour répondre aux défis qui se dessinent à moyen et long terme, et dont les signes avant-coureurs commencent déjà à se manifester, il devient impératif de réfléchir à une politique migratoire prospective basée sur une vision stratégique intégrée à la hauteur des problématiques actuelles et futures des mouvements migratoires internationaux et régionaux et des ambitions que s'est fixé le Maroc dans le traitement de la question de l'émigration. Une vision susceptible d'anticiper sur les évolutions futures, en particulier les mutations que connaîtront les développements démographiques mondiaux, la mondialisation de la production des biens et services et qui entraîneront une plus grande mobilité de la main d'œuvre.

Il s'agit de mettre en œuvre les mécanismes permettant le passage d'une migration subie à une gestion anticipative des flux migratoires par une diversification concertée de l'émigration vers les zones de croissance.